

DOMAINES DE COMPÉTENCES RECOMMANDÉS

A. Compétences musicales

1.0 Histoire de la musique

- Démontrer la connaissance des fonctions artistiques, éducatives et sociales de la musique à travers diverses cultures et périodes historiques
- Démontrer la connaissance des styles, formes et techniques musicales à travers diverses cultures et périodes historiques

2.0 Théorie de la musique

- Démontrer des connaissances dans les éléments mélodiques, harmoniques, rythmiques et conventionnels de la musique
- Transcrire des passages mélodiques, harmoniques et rythmiques

3.0 Interprétation musicale

3.1 Instrument principal

- Exécuter des pièces de répertoire en démontrant un niveau de compétence élevé
- Performer en solo ou dans de petits ou grands ensembles
- Démontrer un sens musical, une maîtrise technique et une compréhension de l'interprétation
- Improviser dans une variété de styles musicaux

3.2 Compétences en clavier

- S'accompagner ou accompagner une autre personne ou un groupe en faisant preuve d'un niveau modéré de compétence
- Jouer une progression d'accords dans une variété de clés
- Faire la lecture à vue de compositions reflétant une variété de styles musicaux
- Jouer diverses pièces de répertoire reflétant une variété de styles, avec ou sans partition
- Harmoniser et transposer ses compositions
- Improviser l'accompagnement de compositions reflétant une variété de styles musicaux

3.3 Compétences en guitare

- S'accompagner ou accompagner une autre personne ou un groupe en faisant preuve d'un niveau modéré de compétence
- Jouer une progression d'accords dans une variété de clés
- Faire la lecture à vue de compositions reflétant une variété de styles musicaux
- Jouer diverses pièces de répertoire reflétant une variété de styles, avec ou sans partition
- Harmoniser et transposer ses compositions
- Improviser l'accompagnement de compositions reflétant une variété de styles musicaux
- Utiliser une variété de techniques d'arpège des accords (*strumming*) et de doigté pincé

3.4 Compétences en percussion

- S'accompagner ou accompagner une autre personne ou un groupe en faisant preuve d'un niveau modéré de compétence
- Jouer dans une variété de temps et de tempo
- Faire la lecture à vue de compositions reflétant une variété de styles musicaux

- Jouer diverses pièces de répertoire reflétant une variété de styles, avec ou sans partition
- Improviser l'accompagnement de compositions reflétant une variété de styles musicaux

3.5 Compétences vocales

- Chanter juste, dans une variété de clés et avec suffisamment de volume
- Chanter en faisant une lecture à vue des compositions reflétant une variété de styles musicaux
- Chanter diverses pièces de répertoire reflétant une variété de styles, avec ou sans partition
- Harmoniser et transposer ses compositions
- Improviser l'accompagnement de compositions reflétant une variété de styles musicaux

3.6 Composition de chansons

- Composer des chansons de divers degrés de complexité
- Composer des accompagnements instrumentaux
- Composer des accompagnements lyriques

3.7 Arrangements et direction musicale

- Écrire les arrangements musicaux pour divers instruments
- Écrire et adapter des compositions musicales selon le niveau de compétence approprié de la clientèle
- Faire la lecture à vue de pièces de répertoire avec un niveau modéré de compétence
- Diriger avec un niveau modéré de compétence

3.8 Connaissances générales

- Démontrer des connaissances d'une variété de styles et de genres musicaux
- Démontrer des connaissances de la technologie, des médias et des instruments utilisés dans la pratique de la musicothérapie
- Démontrer des connaissances du soin et de l'entretien d'une variété d'instruments

B. Compétences cliniques

1.0 Notions de base sur le développement de la personne

- Démontrer des connaissances en biologie et en physiologie
- Démontrer des connaissances en psychologie génétique
- Démontrer des connaissances en psychopathologie
- Démontrer des connaissances en psychologie de la musique

2.0 Théories sur les thérapies

2.1 Principes thérapeutiques

- Démontrer des connaissances des principales théories et techniques thérapeutiques reconnues

2.2 Relation thérapeutique

- Démontrer des connaissances sur les effets du transfert et du contre-transfert dans la relation thérapeutique et reconnaître ce phénomène
- Démontrer une habileté à établir et à maintenir une relation avec la clientèle qui soit favorable à une intervention thérapeutique
- Démontrer une habileté à utiliser adéquatement la révélation de soi, l'authenticité, l'empathie et la réflexion pour obtenir des résultats thérapeutiques

2.3 Processus de groupe

- Démontrer des connaissances de la théorie du processus de groupe et son application
- Démontrer des connaissances des méthodes de la thérapie de groupe et son application
- Démontrer une habileté à utiliser les dynamiques et processus de groupe pour atteindre des objectifs thérapeutiques

3.0 Recherche

- Démontrer des connaissances en méthodologie de la recherche
- Démontrer des connaissances en recherche en musicothérapie
- Démontrer une habileté à interpréter l'information énoncée dans les documents de recherche professionnelle et à déterminer si les conclusions sont soutenues par les résultats obtenus
- Démontrer une habileté à effectuer des recherches dans les bases de données et d'appliquer les conclusions à la pratique, au besoin

4.0 Questions de multiculturalisme et diversités de cultures

- Démontrer des connaissances d'une variété de paradigmes sociaux et culturels
- Démontrer des connaissances d'une variété d'influences sociales et culturelles sur les concepts de santé et de développement
- Démontrer des connaissances en approches informées et respectueuses aux interventions thérapeutiques interculturelles

5.0 Interaction interdisciplinaire

- Démontrer des connaissances des autres disciplines participant au traitement du client
- Démontrer une habileté à développer des relations de travail avec des thérapeutes de d'autres disciplines qui participent au traitement du client
- Identifier et définir le rôle de la musicothérapie dans le traitement du client
- Démontrer une habileté à travailler de concert avec d'autres thérapeutes participant au traitement du client ou de coordonner les interventions de divers thérapeutes en vue de planifier et mettre en œuvre le traitement interdisciplinaire du client

C. Compétences en musicothérapie

1.0 Théorie de la musicothérapie

1.1 Principes

- Démontrer la connaissance de l'objectif qui sous-tend l'utilisation de la musicothérapie avec diverses clientèles
- Démontrer une connaissance des ouvrages et ressources sur la musicothérapie

1.2 Méthodes

- Démontrer des connaissances et l'application d'une variété de techniques de musicothérapie.
- Démontrer des connaissances et l'application d'une variété de matériel et équipement musicothérapeutique.

2.0 Compétences cliniques en musicothérapie

2.1 Évaluation

- Déterminer les méthodes d'évaluation du client à l'aide de la musique et d'autres moyens pertinents, en mettant l'accent sur l'établissement des forces et des défis
- Déterminer les méthodes d'évaluation des préférences musicales et du niveau d'aptitude du client

- Déterminer les besoins thérapeutiques du client à partir de l'analyse continue des séances de musicothérapie et d'autres données pertinentes (c'est-à-dire, les commentaires des membres de l'équipe de traitement, etc.)
- Documenter (par écrit ou verbalement) l'évaluation et en communiquer les résultats aux intervenants appropriés (parent ou tuteur, équipe de traitement, etc.)

2.2 Planification

- Identifier les besoins de traitement musicothérapeutique du client
- Déterminer les buts et les objectifs de l'intervention, selon l'évaluation du client
- Déterminer une fréquence et une durée estimatives du traitement; planifier des heures de rendez-vous pour les séances de musicothérapie
- Sélectionner la musique, les instruments ou l'équipement, ainsi que les techniques/méthodes/théories de musicothérapie en fonction des besoins et des buts et objectifs déterminés pour le client
- Organiser le lieu de traitement de façon à favoriser la participation du client

2.3 Mise en œuvre

- Reconnaître les événements importants dans l'interaction thérapeutique
- Donner des signaux verbaux et non verbaux pour l'interaction
- Développer des expériences à l'intérieur d'une séance autour des besoins et des objectifs du client
- Mettre en œuvre des interventions thérapeutiques selon le plan de traitement

2.4 Fin du traitement

- Établir le besoin de mettre fin au traitement avec le client
- Mettre sur pied un plan de fin de traitement avec le client, dans la mesure du possible
- Informer et aider le client à mettre fin à sa thérapie
- Mettre sur pied une clôture du traitement, qui coïncide avec la période prévue de la fin du traitement

2.5 Évaluation

- Reconnaître les modèles et les changements chez le client dans le contexte thérapeutique et modifier le plan d'intervention en conséquence
- Revoir périodiquement le plan de traitement et établir un échancier adéquat pour évaluer les effets de la thérapie
- Développer des méthodes pour évaluer les progrès du client.

2.6 Tenue des documents

- Mettre au point des notes sur les progrès de la thérapie qui respectent les normes légales, organisationnelles et de réglementation
- Documenter toutes les données cliniques
- Documenter les progrès du client et les changements observés de façon objective pendant tout le processus thérapeutique
- Communiquer avec les membres de la famille ou d'autres membres de l'équipe thérapeutique concernant les progrès observés chez le client

2.7 Gestion

- Démontrer la connaissance et l'exécution des tâches administratives requises par un thérapeute clinicien, par exemple, l'établissement des heures de traitement, la planification du budget, la mise au point de programmes et la tenue de documents
- Démontrer la connaissance des structures organisationnelles dans un contexte clinique
- Démontrer la connaissance de la commercialisation, de l'établissement et du maintien d'une pratique privée

D. Compétences professionnelles pratiques

1.0 Normes et éthique

- Démontrer la connaissance et l'application des normes d'éthiques énoncées dans le Code de déontologie de l'Association de musicothérapie du Canada
- Démontrer la connaissance du processus de prise de décision et de consultation sur la prise de décision selon l'éthique et de questions courantes d'éthique liées à la pratique de la musicothérapie
- Maintenir des normes professionnelles dans la pratique de la musicothérapie
- Respecter les politiques et les processus professionnels et organisationnels
- Respecter la réglementation concernant les droits des clients
- Entretenir une relation appropriée avec les clients et fixer des limites professionnelles

2.0 Éthique professionnelle

- Faire preuve de ponctualité, de fiabilité et d'engagement
- Accepter les critiques constructives et la rétroaction
- Donner des critiques et de la rétroaction de manière constructive
- Tenter de résoudre les conflits de manière constructive
- Démontrer une connaissance de soi, de ses forces et de ses faiblesses

3.0 Supervision

- Participer au processus de supervision clinique continue
- Discuter des questions qui sont soulevées pendant la pratique clinique concernant les clients
- Discuter des questions liées aux thérapeutes et concernant la prestation de services thérapeutiques
- Aider et diriger d'autres étudiants et/ou thérapeutes

4.0 Promotion et défense de la musicothérapie

- Représenter le domaine de la musicothérapie de façon positive et progressive
- Offrir des occasions d'éducation professionnelle à ses collègues, aux agences communautaires et au grand public
- Participer à l'initiation des nouveaux employés, étudiants ou bénévoles
- Identifier le besoin de musicothérapie dans les secteurs professionnels, organisationnels et communautaires et appuyer le développement de services de musicothérapie
- Participer à des événements professionnels et organisationnels